

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Ville de LA SEYNE-sur-Mer
VAR

OFFICIEL du Comité
des Fêtes

GRANDE FÊTE
LOCALE
ET
NATIONALE

11, 12, 13 et 14 Juillet 1953

P
R
O
G
R
A
M
M
E

SAMEDI 11 JUILLET, à 21 h. 15

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

avec le concours des Musiques de la Ville, « LA SEYNOISE » et « L'AVENIR SEYNOIS », des Cliques de l' « U.S.S. » et de « L'ETOILE DU FARON », des Cigaloun Seignen, de la Municipalité, du Comité des Fêtes et des diverses organisations de la localité.

Itinéraire : place Germain-Loro, cours Louis-Blanc, rue Cyrus-Hugues, rue Baptistin-Paul, avenue Garibaldi, Rond-Point des Sablètes, rue Nicolas-Chapuis, place Noël-Verlaque, quai Gabriel-Péri, quai Saturnin-Fabre, rue Hoche, rue Gambetta, avenue Gambetta, rue Faidherbe, place Ledru-Rollin.

Aussitôt après : GRANDS BALS GRATUITS jusqu'à 1 heure du matin

Place Ledru-Rollin avec l'Orchestre **RAOUL POL**

Place Martel-Esprit avec l'Ensemble **ARMAND VALLIN**

DIMANCHE 12 JUILLET

à 9 heures, Place Ledru-Rollin, début du

GRAND CONCOURS FÉDÉRAL DE BOULES, à la longue

12, 13, 14 juillet, doté de 100.000 francs de prix

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LA SEYNE

"Challenge ESMENJAUD" — Coupe de la ville de La Seyne

ouvert aux joueurs licenciés de tous les départements, par équipes de trois joueurs au choix, sous les auspices de l'U.S.S. Bouliste, avec le concours de l'Office Municipal des Sports.

à 9 heures, Salle du Cinéma "ODÉON"

mise gracieusement à la disposition du Comité

ÉLIMINATOIRE DU

CONCOURS DE CHANT

Romances - Opéra - Chansonnettes

Tous les concurrents devront présenter une partition de leur choix au Jury. Accompagnement au piano obligatoire. Tous les concurrents ne pourront participer qu'à une seule éliminatoire, soit romances, opéra, soit chansonnettes.

Les dix meilleurs concurrents seront retenus par le Jury pour la finale, dotée de :

26.000 fr. de prix offerts par le Comité des Fêtes :

1 ^{er} prix	8.000 fr.	6 ^e prix	1.750 fr.
2 ^e »	5.000 fr.	7 ^e »	1.500 fr.
3 ^e »	3.000 fr.	8 ^e »	1.000 fr.
4 ^e »	2.500 fr.	9 ^e »	750 fr.
5 ^e »	2.000 fr.	10 ^e »	500 fr.

Inscriptions à partir de 8 h. 30 précises

à 11 heures, dans la Darse :

COURSE A LA NAGE

sous les auspices de l'A.S.F.C.M.

2.000 fr. de prix et breloques offerts par le Comité des Fêtes

Traversée du Port, ouverte aux masculins et féminines

Inscriptions au siège du Comité des Fêtes :
« Grand Bar Seynois »

à 15 heures

COURSE CYCLISTE

IV^e GRAND PRIX DES FÊTES DE LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER

30.000 francs de prix offerts par le Comité des Fêtes

Organisé par l'A.S.F.C.M., sous les règlements de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail

1 ^{er} prix	6.000 fr.	5 ^e »	2.000 fr.	8 ^e prix	700 fr.	11 ^e »	400 fr.
2 ^e »	5.000 fr.	6 ^e »	1.000 fr.	9 ^e »	600 fr.	12 ^e »	300 fr.
3 ^e »	4.000 fr.	7 ^e »	800 fr.	10 ^e »	500 fr.	13 ^e »	200 fr.
4 ^e »	3.000 fr.					14 ^e et 15 ^e prix	100 fr.

Prix spéciaux aux Varois : 800 - 600 - 400 - 300 - 200 100

Circuit à couvrir 60 fois : aller-retour Boulevard Staline

Course ouverte aux coureurs sélectionnés toutes catégories

à 17 h. 30, Place Martel-Esprit

GRAND BAL

avec l'Ensemble **ARMAND VALLIN**

à 17 h. 30, Rond-Point Gabriel-Péri
SPECTACLE ATTRACTIF ET RADIOPHONIQUE

Claude BONHEUR, de Radio Monte-Carlo

JEUX RADIOPHONIQUES

Présentation des derniers maillots de bain

Election de la VENUS 1953

Election du Roi des Baratinéurs avec :

**Simone SOURNAC, Marcel REVAL, les MAMBOS-SEROS,
Alain FOURNIER et les 4 exciting Pin-up SEA.**

à 21 heures

GRANDE SALLE DE LA BOURSE DU TRAVAIL

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

sous les auspices du PING-PONG-CLUB SEYNOIS

COUPE DE LA VILLE DE LA SEYNE

ouvert aux joueurs de toutes les Fédérations
masculins et féminines

avec la participation

des Clubs de TOULON et LA SEYNE

Engagements reçus au siège du P.P.C.S.

Bec Fin, Avenue Gambetta, jusqu'à 18 heures

à 21 h. 30 **GRANDS BALS**

Place Martel-Esprit

avec l'Orchestre Raoul POL

L'Heure 1900

Couples costumés primés

Place Ledru-Rollin

avec l'Ensemble Armand VALLIN

L'Heure de l'An 2000

LUNDI 13 JUILLET

à 9 heures, Place des Esplageolles, Bar de l'Univers

CONCOURS DE BOULES A LA LONGUE

réservé aux vieux joueurs de la localité âgés de 60 ans
et au-dessus Sous les auspices des « Joyeux Boulomanes »

5.500 francs de prix offerts par le Comité des Fêtes

Ce concours se fera à la mêlée générale par équipe de
2 joueurs. But de 12 à 20 mètres. Règlement local. Parties en
15 points.. Les décisions du Jury sont sans appel

Aucune mise ne sera perçue pour le concours

à 10 heures, Terre-plein, Bourse du Travail

Jeux divers pour les Enfants

Différents prix offerts par le Comité des Fêtes

à 12 heures, sous les frais ombrages de l'Ecole Curie

BANQUET

offert par la Municipalité
aux vieux et vieilles de la ville

à 15 h. 30, dans la Darse

Course aux Canards

réservée aux jeunes gens de la localité

à 16 h. 30, dans les rues de la ville

Course Pédestre

sous les auspices de l'A.S.F.C.M.

Ouverte aux masculins licenciés ou non

2.500 francs de prix et breloques

Parcours : avenue Garibaldi (face cinéma « Odéon »), avenue
F.-Mistral, boulevard Jean-Jaurès, Rond-Point des Sablettes,
avenue Garibaldi, quai Saturnin-Fabre, rue Hoche, place
Martel-Esprit, rue Franchipani, rue Kléber, quai Gabriel-Péri,
boulevard Albert-1^{er}, chemin du Gaz, avenue F.-Durand.

Arrivée : Bar de la Poste.

à 17 h. 30, Place Ledru-Rollin

GRAND BAL

avec l'Ensemble ARMAND VALLIN

à 21 h. 30, Quai Saturnin-Fabre, gratuitement

SOIRÉE DE MUSIC-HALL

La grande Vedette de la Scène, des Disques, de la Radio et du Cinéma

LINE RENAUD et LOULOU GASTÉ

Le célèbre Fantaisiste, Imitateur



JACK GAUTHIER



et la

Finale du grand Concours de Chant animée par Franc HEREL

de 23 heures à 2 heures du matin

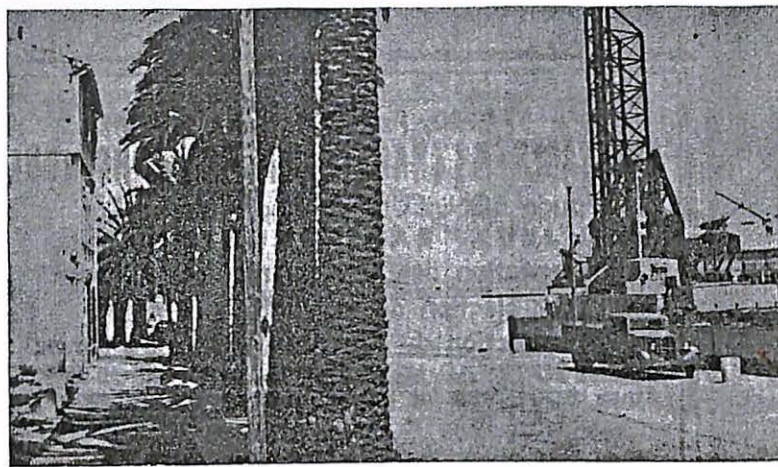
GRANDS BALS

Place Martel-Esprit

avec l'Ensemble Armand VALLIN

Place Ledru-Rollin

avec l'Orchestre Raoul POL



MARDI 14 JUILLET

à 9 heures, Place Ledru-Rollin, "Sélect-Bar"

CONCOURS DE BOULES A PÉTANQUE

Ouvert à tous les joueurs de la localité
Sous les auspices de « La Boule Enchantée »

15.000 fr. de prix offerts par le Comité des Fêtes

Ce concours se disputera par équipe de 2 joueurs au choix,
3 boules chacun.

Parties en 15 points. Inscriptions à partir de 8 h. 30, au
« Sélect-Bar ».

Les décisions du Jury sont sans appel.

à 10 heures

DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Avec le concours des Musiques de la Ville, de la Clique de
l'U.S.S., des « Cigaloun Segnen », du Comité des Fêtes, de la
Municipalité et des diverses organisations de la Ville.

à 14 h. 30, Môle de la Paix

Régates à la voile

sous les auspices du CLUB NAUTIQUE SEYNOIS

30.000 fr. de prix offerts par le Comité des Fêtes

Tous les concurrents ayant effectué le parcours seront primés.
Inscriptions à partir de 14 heures, au siège du Club Nautique,
Môle de la Paix.

à 15 h. 30, dans la Darse

Concours de Modèles Réduits de Bateaux

à 21 h. 45, dans la Darse

GRAND FEU D'ARTIFICIE

Spectacle de Haute Pyrotechnie, tiré par les soins de la Maison AGNELIER, de Pertuis

Aussitôt après, jusqu'à 2 heures du matin

GRANDS BALS

à 22 h. 15, derrière la Douane, Place des Esplageolles

FINALE DU CONCOURS FÉDÉRAL DE BOULES

organisée par l'U.S.S. Bouliste, sous les auspices de "l'Office Municipal aux Sports"

Pendant toute la durée des Fêtes, Place Noël Verlaque

GRANDE FÊTE FORAINE

Le Comité décline toute responsabilité pour les
accidents qui pourraient se produire pendant toute
la durée des Fêtes locales.

Itinéraire : boulevard du 4-Septembre, place Germain-Loro,
cours Louis-Blanc, rue Cyrus-Hugues, rue Baptistin-Paul, quai
Gabriel-Périj, quai Saturnin-Fabre, quai Hoche, Monument aux
Morts.

à 16 heures, au Stade de la Canourgue

MATCH DE MOTO-BALL

Championnat Excellence

entre AIX et LA SEYNE

à 17 h. 30, Place Martel-Esprit

GRAND BAL

avec l'Orchestre RAOUL POL

à 18 heures, Bourse du Travail

Mât de Cocagne Prix divers

Place Martel-Esprit avec l'Orchestre RAOUL POL :
"L'HEURE DE L'AN 2000"

Place Ledru-Rollin avec ARMAND VALLIN et son ensemble :
Couples costumés primés "L'HEURE 1900"

LES MEMBRES DU COMITE :

PASSAGLIA Jean - BLACAS Clément

DUTTO Camille - REVEST Lucien

SALVETTI André.

LE PRESIDENT DU COMITE,
Paul PRATALI.

VU, LE MAIRE,
Toussaint MERLE.